



Prestations sport et culture

INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

Les participations financières correspondant au droit culturel et au droit sportif (S.U.C. et S.U.A.P.S.) sont facultatives, mais ouvrent droit à des prestations largement reconnues et unanimement appréciées par l'ensemble des étudiants.

Elles sont conçues selon un principe de solidarité et de mutualisation des coûts ce qui implique que l'effort soit porté par le plus grand nombre d'étudiants afin de maintenir la qualité et à la diversité des prestations offertes aux étudiants de Clermont-Ferrand dans les domaines sportif et culturel.

Ces prestations, proposées tout au long des études, facilitent par ailleurs une meilleure intégration dans le système universitaire et améliorent la qualité de vie des étudiants.

Cette contribution était fixée à 10,00 € pour chacun de ces deux droits pour l'année universitaire 2012-2013.

PRESTATION SPORT : montant annuel 10 €

Aikido - Athlétisme - Badminton - Basket - Cirque - Danse contemporaine - Danse de salon -

- Rock'n roll - Salsa - Ski - Snow board - Sophrologie - Tennis - Tennis de table - Volley - Yoga -



Le SUAPS propose à l'ensemble des étudiants et personnels des Universités plus de quarante activités (sports collectifs, sports de combats, sports de raquettes, plein air, glisse, entretien, etc.), structurées par niveau, de l'initiation à l'entraînement.

L'inscription au SUAPS nécessite le paiement du droit sport, contribution volontaire non remboursable qui vous donne accès à un environnement sportif et vous permet de nombreuses possibilités:

- Accès aux activités du SUAPS.
- Aide à l'organisation d'évènements sportifs.
- Prêt de salles pour des manifestations sportives.
- Créneaux de pratique autonome.
- Pratique compétitive universitaire (FFSU).
- Participation à de nombreux évènements sportifs et festifs (semaine de la glisse, stages d'initiation,...).

Le paiement du droit sport peut se faire directement lors de l'inscription dans votre UFR ou au secrétariat du SUAPS.

Les dates à noter pour 2012 2013:

<i>Inscriptions</i>	<i>À partir du 17/09/12</i>
<i>Début des activités</i>	<i>À partir du 24/09/12</i>
<i>Inscriptions aux UE</i>	<i>À partir du 24/09/12 à 08h00</i>
<i>Début des UE libres</i>	<i>À partir du 01/10/12</i>
<i>Semaine de la glisse</i>	<i>04 au 09/02/2013</i>

SUAPS, 15 bis rue Poncillon, 63000 Clermont-Ferrand
04 73 29 32 01 **ww.sport.clermont-universite.fr/**

Vous avez du mal à concilier vos études et une pratique sportive de haut niveau ?
 Vous pouvez demander à être listé et disposer ainsi de certains aménagements (heures de soutien, autorisations d'absence, reports d'examens).
Dispositif d'accueil des sportifs de bon et haut niveau :
 Informations et dossier de candidature sur le site du S.U.A.P.S.

- Natation - Plein air - Préparation physique - Randonnée pédestre - Randonnée raquette -

- Escalade - Fitness - Football en salle - Football - Golf - Hand-ball - Judo - Kayak - Musculation -

<http://sport.clermont-universite.fr/>

PRESTATION CULTURE : montant annuel 10 €

L'inscription au SUC nécessite le paiement du Droit Culturel, contribution volontaire qui ouvre droit à des prestations gratuites, largement reconnues et unanimement appréciées par l'ensemble des étudiants.

Afin d'offrir au plus grand nombre des **prestations variées, de qualité** et accessibles à **tous les étudiants du site clermontois sans exclusive**, le versement de ce droit devrait correspondre aux **principes de solidarité et de mutualisation**. Cette prestation, proposée tout au long des études, facilite par ailleurs une meilleure intégration dans le système universitaire et améliore la qualité de vie des étudiants. Cette contribution, fixée à 10,00 € par année universitaire, vous donne accès à l'ensemble des activités proposées par le SUC (ateliers, stages, spectacles et autres évènements...). Le paiement du Droit Culturel se fait directement auprès de votre UFR/faculté. Nous comptons sur votre solidarité citoyenne !

Le Service Université Culture

t'as quoi ?
pour 10€

36 ateliers de pratiques artistiques
100 spectacles
1000 occasions de vivre
un moment culturel

Service Université Culture - 29, Bd Gergovia - Clermont-Ferrand - 04 73 34 66 03
SUC@clermont-universite.fr - <http://culture.clermont-universite.fr/>

<http://culture.clermont-universite.fr/>

Université d'Auvergne, 47-49 Bd François-Mitterrand BP 32 63001 Clermont-Ferrand,
www.u-clermont1.fr

Service de Scolarité Centrale : 04 73 17 72 22

Permanence téléphonique : 04 73 17 72 29